Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8670941
Centre d'intérêt: 630

Côté, Yvon.

Evaluation préliminaire de certaines actions du M.E.Q. en égard au matériel didactique de base en français, langue maternelle, mathématique et sciences humaines au primaire et au secondaire : rapport d'un sondage / par Yvon Côté ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'évaluation, Direction du matériel didactique. -- [Québec] : La Direction générale, 1986.
v, 54, 12 f. ; 28 cm.

Code: LD-860802. Notes (part. bibliogr.) au bas des f.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction du matériel didactique

Descripteur(s): Evaluation du matériel didactique * Matériel didactique * Français (Langue) * Langue maternelle * Mathématiques * Sciences humaines * Questionnaire * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le rapport présente les résultats d'un mini sondage effectué auprès de 24 conseillers pédagogiques, 21 enseignants, un agent de développement pédagogique et un directeur des services de l'enseignement en 1985-1986. Le sondage visait à connaître l'opinion de ces personnes sur des actions précises menées par la Direction du matériel didactique. Les trois domaines choisis sont le français, langue maternelle, les mathématiques et les sciences humaines. Le questionnaire, reproduit en annexe, se divisait en trois sections: la première touchant aux bilans et listes de matériel didactique, la seconde traitant de matériel didactique de base et la dernière de questions diverses reliées au matériel didactique.

Type de document: r

EDUQ 8670941

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'évaluation
Direction du matériel didactique

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE CERTAINES ACTIONS DU M.E.Q. EU ÉGARD AU MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE EN FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE, MATHÉMATIQUE ET SCIENCES HUMAINES AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Rapport d'un sondage

par

Yvon Côté

CODE: LD-860802 **DATE:** AOÛT 1986

EDUQ B670941

«Le matériel didactique ne respecte pas les conditions de la pratique enseignante, il la conditionne...»

Une conseillère pédagogique
au secondaire

«Un programme d'études reflète là où en est rendue la société».

Une conseillère pédagogique
au primaire

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Note liminaire III

Remerciements IV

Introduction 1

1. Bilans et listes de matériel didactique 4

   1.1 Bilans: les réponses 4

   1.2 Listes de matériel autorisé: les réponses 7

2. Le matériel didactique imprimé de base 11

   2.1 Français, langue maternelle (primaire) 11

   2.2 Mathématique (primaire) 15

   2.3 Sciences humaines (primaire) 20

   2.4 Français, langue maternelle (secondaire) 24

   2.5 Mathématique (secondaire) 28

   2.6 Géographie générale et Géographie du Québec et du Canada... 31

   2.7 Histoire générale et Histoire du Québec et du Canada 33

   2.8 Éducation économique 38

3. Résumé et recommandations 41

3.1 Bilans et listes de matériel didactique 41

3.2 Le matériel didactique imprimé de base: résumé 44

3.3 Le matériel didactique imprimé de base: recommandations 49

3.4 Autres considérations 52

4. Les suites 53

4.1 Au plan méthodologique 53

4.2 Au plan du contenu 53

ANNEXE I: Questionnaire d'évaluation

NOTE LIMINAIRE

Dans le texte qui suit, nous nous conformons à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle d'une manière générale. Ainsi, lorsque nous mentionnons «l'enseignant» ou «le conseiller pédagogique», ce masculin inclut une personne de l'un ou l'autre sexe.

Nous croyons de cette façon éviter d'alourdir le texte et, de plus, protéger davantage l'anonymat des personnes qui ont participé à ce sondage.

REMERCIEMENTS

L'opération dont il est question dans les pages qui suivent a pu s'effectuer grâce à la collaboration d'un très grand nombre de personnes.

Nos remerciements vont en tout premier lieu à ceux et celles qui se sont astreints à répondre à notre long questionnaire.

Nous remercions également très sincèrement les parents, administrateurs, conseillers pédagogiques et enseignants qui, grâce à la collaboration des responsables du primaire et du secondaire à la Direction régionale du ministère à Trois-Rivières, ont accepté de commenter et critiquer les quatre instruments que nous leur avions soumis pour validation en vue d'une poursuite de cette opération d'évaluation au cours de l'année scolaire qui s'amorce.

Deux associations d'enseignants nous ont également apporté une collaboration fort précieuse: l'Association des professeurs d'Histoire du Québec (APHQ), dont nous remercions la présidente, a participé à l'étape préliminaire de validation; et l'Association des professeurs d'éducation économique, par l'entremise de son secrétaire, a facilité la cueillette de témoignages auprès d'enseignants de ce programme d'études; nous l'en remercions sincèrement.

Nos remerciements s'adressent également aux responsables du primaire et du secondaire dans les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation par qui nous avons pu rejoindre les personnes qui ont répondu à notre questionnaire.

L'auteur de ce rapport remercie ses collègues de la Direction de la formation générale, de la Direction du développement de l'évaluation et de la Direction du matériel didactique qui, une fois de plus, ont alimenté sa réflexion et contribué nombre de questions au sondage dont les résultats sont consignés ici.

Enfin, nous remercions les responsables respectifs du primaire et du secondaire de la Direction des services éducatifs, qui nous ont facilité la mise en marche de cette opération d'évaluation.

Yvon Côté

INTRODUCTION

Le présent rapport veut rendre compte d'une opération particulière s'étant déroulée dans le cadre d'une action plus vaste d'évaluation des actions de la Direction du matériel didactique menée depuis près d'un an.

Il s'agit de l'opération qui avait pour but de sonder l'opinion du milieu scolaire concernant certaines interventions de la Direction du matériel didactique dans trois champs d'enseignement au primaire et au secondaire, soit en Français, langue maternelle, en Mathématique et en Sciences humaines.

Ce sondage constitue l'un des quatre volets de l'action d'évaluation mentionnée plus haut, les trois autres volets ayant trait, l'un à l'évaluation de l'utilisation de sept volumes subventionnés en formation professionnelle au secondaire (1), un deuxième, à l'évaluation de certaines actions de la Direction du matériel didactique auprès des éditeurs de manuels scolaires (2) et, le dernier, à l'évaluation de l'utilisation d'un matériel didactique subventionné par la Direction du matériel didactique en arts plastiques au primaire (3).

Nous avons qualifié de «particulière» l'opération spécifique dont il sera question ici parce que cette évaluation pourra être suivie d'une opération plus systématique au cours de l'année 1986-1987; c'est pourquoi nous avons mené, simultanément au sondage dans le milieu, une autre opération dont l'objectif était de recueillir le plus d'éléments susceptibles de nous permettre d'élaborer un questionnaire le plus complet possible pour cette enquête plus poussée. Cette seconde opération a permis l'ébauche de quatre instruments sous forme de «document de travail» que nous avons soumis, pour validation, à des intervenants de la région de Trois-Rivières grâce à la collaboration des responsables

---

(1) Utilisation et appréciation de volumes subventionnés pour la formation professionnelle au secondaire, Rapport d'un sondage, par Yvon Coté, D.M.D., avril 1986, code YG 8604001.

(2) Évaluation de certaines des actions de la Direction du matériel didactique auprès des éditeurs de manuels scolaires, Rapport d'un sondage, par Yvon Coté, D.M.D., juin 1986, code LD 860609.

(3) Rapport à paraître sous peu.

du primaire et du secondaire de la Direction régionale de l'endroit. Les résultats de cette opération «validation» serviront donc à bâtir des instruments définitifs pour l'enquête à venir.

Mais cette opération est «particulière» également par le fait que le tâtonnement auquel elle a donné lieu et le nombre restreint d'intervenants qu'elle a rejoints lui enlèvent toute prétention scientifique et lui confèrent plutôt le statut de minisondage d'opinion dont les résultats serviront aussi à l'élaboration d'un instrument plus adéquat et plus raffiné pour l'opération à plus large échelle de l'automne.

Nous visions donc à connaître l'opinion de personnes du milieu scolaire sur des actions précises menées par la Direction du matériel didactique. Le temps et les ressources étant restreints, nous avons limité et les cibles et les domaines d'évaluation.

Au plan des cibles visées, il nous est apparu que les intervenants les plus en mesure de nous donner un premier son de cloche juste sur la qualité de nos actions étaient les conseillers pédagogiques; d'une part parce qu'ils agissent un peu comme intermédiaires entre «l'administratif» et «le pédagogique» et, d'autre part, parce que d'après leur fonction même ils se doivent de connaître l'ensemble du matériel didactique de la discipline pour laquelle ils oeuvrent; il nous est apparu également important de questionner des utilisateurs privilégiés: des enseignants.

Au plan des domaines, nous avons choisi le Français, langue maternelle, les mathématiques, et les sciences humaines, parce qu'il s'agit là de matières de base pour lesquelles les programmes d'études sont presque tous implantés et pour lesquelles la quantité de matériel didactique paru et approuvé varie beaucoup de l'une à l'autre.

De façon générale, nous avons limité notre intervention au secteur public francophone et tenté, comme on le verra plus loin, de recueillir des opinions dans diverses régions du Québec.

Nous considérons donc, au risque de nous répéter, que les résultats obtenus sont fragmentaires, qu'ils ne peuvent prétendre représenter l'opinion de l'ensemble des intervenants du milieu scolaire sur les sujets traités et que ce que nous pouvons surtout en retirer, c'est un certain nombre de données nous permettant de préciser davantage les sujets sur lesquels nous devrions enquêter cette année. C'est donc dans cette perspective que nous avons choisi de présenter les résultats de l'opération.

Le questionnaire (cf Annexe I) qui a servi à recueillir les témoignages, se divisait en trois sections, la première touchant aux «bilans» et «listes» de matériel didactique, la seconde traitant de matériel didactique de base et la dernière de questions diverses reliées au matériel didactique.

Au total, quarante-sept personnes ont participé à ce sondage dont 24 conseillers pédagogiques et 21 enseignants; un agent de développement pédagogique et un Directeur des services de l'enseignement complètent la liste des interrogés.

Toutes les régions du Québec sont représentées par un ou plusieurs de ces répondants à l'exception des régions de l'Outaouais, du Bas-St-Laurent-Gaspésie et de Trois-Rivières.

Nous présentons les résultats en regroupant d'abord les réponses reçues de toutes les personnes concernant les bilans et listes de matériel didactique; puis nous présentons les témoignages par programme, au primaire d'abord, et au secondaire ensuite; le chapitre suivant résume les éléments qui précèdent et présente quelques recommandations et, finalement, nous proposons quelques avenues pour les suites au plan méthodologique et au plan du contenu.

1. BILANS ET LISTES DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

L'une des actions importantes de la Direction du matériel didactique, comme chacun sait, consiste à évaluer les manuels scolaires de base ou complémentaires qui lui sont soumis pour approbation. Lorsqu'ils sont à l'étude pour approbation, ou qu'ils viennent tout juste d'être approuvés, ces matériels apparaissent aux bilans d'approbation, s'ils sont des matériels didactiques de base, et, une fois par année, dans la liste du matériel didactique autorisé, qu'ils soient de base ou complémentaires. Il est donc important que ces documents (bilans et listes) soient connus des principaux intervenants du milieu scolaire qui ont à utiliser, suggérer ou acheter du matériel didactique. La Direction du matériel didactique s'emploie à faire connaître ces bilans et listes en les distribuant dans le réseau scolaire.

Nous voulions donc savoir:

- si ces documents d'information atteignent leurs destinataires (questions 1.1.1 et 1.2.1; cf. annexe A);
- si ces documents sont considérés utiles et si oui, à qui (questions 1.1.2, 1.1.2.1, 1.2.3 et 1.2.2.1);
- si les usagers souhaitent que des informations supplémentaires y apparaissent et si oui, lesquelles (questions 1.1.3, 1.1.4 et 1.2.3);
- et, finalement, si les usagers avaient quelques commentaires au sujet de ces documents (questions 1.1.5 et 1.2.4).

1.1 Bilans: les réponses

Comme cette première partie du questionnaire traitait d'un sujet qui touche à l'ensemble des programmes d'études, nous présentons les résultats de cette première section globalement et non par discipline.

1.1.1 Avez-vous accès régulièrement à ces bilans?

. jamais:	12
. parfois:	7
. toujours:	28
TOTAL:	47

1.1.2 Sont-ils utiles?

. pas du tout:	2
. un peu:	3
. moyennement:	11
. beaucoup:	19
. N.S.P.* (ou pas de réponse):	12
TOTAL:	47

1.1.2.1 Si oui, à qui?

. D.S.E.:	3
. administrateurs:	3
. conseillers pédagogiques:	18
. directeurs d'écoles:	9
. enseignants:	11
. coordonnateur enseignement:	1
. pas de réponse:	2
TOTAL:	47

*Ne sais pas

1.1.3 Souhaiteriez-vous que soient ajoutées d'autres informations sur chacun des ouvrages approuvés?

. oui:	21
. non:	12
. pas de réponse:	14
TOTAL:	47

1.1.4 Si oui, lesquelles?

. *Les cotes obtenues pour chacun des 14 critères d'évaluation:	2
. Le coût des volumes:	1
. nombre des cahiers:	1
. nombre de volumes (ou fascicules):	1
. nombre de pages:	1
. lisibilité:	1
. situation par rapport à l'adaptation scolaire:	1
. les faiblesses:	1
. indication claire quant à la qualité (c'est-à-dire plus simple que le mode actuel):	1
. commentaires en regard de la pertinence:	1
. suggestions d'exploitation en classe:	1
. les résumés-synthèse:	1
. (sans réponse ou non):	34
TOTAL:	47

* Au moment du sondage, ces cotes n'apparaissaient pas encore aux bilans.

1.1.5 Commentaires

- «Non (il ne faut pas d'ajout), ces documents se doivent d'être concis»;
- «Par exemple, on pourrait mentionner que le livre est bon en pédagogie, mais qu'il demande de l'animation auprès des enseignants»;
- «Pour les atlas, une indication du niveau d'utilisation»;
- «Accentuer la cote de valeur A, B, C, D et préciser les raisons de cette cote»;
- «Ajouter l'étude critique faite par les évaluateurs aiderait»;
- «Que le ministère de l'Éducation publie le résultat-synthèse de l'analyse du matériel et qu'il le diffuse auprès des commissions scolaires. Cela permettrait aux différents intervenants (conseillers pédagogiques, enseignants, directions) de jauger plus rapidement la qualité de tel matériel (forces et faiblesses);
- «Des listes par discipline avec les cotes et des commentaires».

1.2 Listes de matériel autorisé: les réponses

1.2.1 Avez-vous accès à ces listes?

. jamais:	16
. parfois:	4
. toujours:	25
. N.S.P. (ou pas de réponse):	2
TOTAL:	47

1.2.2 Sont-elles utiles?

. pas du tout:	3
. un peu:	2
. moyennement:	10
. beaucoup:	16
. N.S.P. ou pas de réponse:	16
TOTAL:	47

1.2.2.1 Si oui, à qui?

. D.S.E.*:	2
. conseillers pédagogiques:	11
. directions d'écoles:	7
. enseignant(e)s:	6
. administrateurs:	2
. coordonnateur d'enseignement:	1
. pas de réponse	18
TOTAL:	47

* Directeur des services d'enseignement

1.2.3 Quelles améliorations voudriez-vous qu'on y apporte?

- Aucune: 2
- Certaines précisions sur les utilisations possibles, exemple, les atlas: 1
- Présentation par matière et par niveau: 1
- Publication plus fréquente: 1
- Le coût des manuels: 1
- Des commentaires (ex.: tant de pages sur tel sujet): 1
- Les critères d'évaluation (cotes obtenues): 3
- Date de l'approbation: 1
- Recommandations d'achat: 2

1.2.4 Autres commentaires

- «Il faudrait que les informations concernant les matériels approuvés ne soient pas dispersés ici et là; si elles étaient toutes regroupées dans un même document (prix, pages, cotes, etc.), ce serait beaucoup plus commode»;
- «Les listes devraient être mises en circulation au milieu du semestre»;
- «Pourquoi ne pas fondre liste et bilan?»;
- «Faire en sorte que ces listes atteignent davantage les enseignants et les directions d'école»;

- «Que les enseignants soient au courant de telles listes!»;

- «Faire parvenir copie à notre association d'enseignants de sorte que celle-ci puisse en faire parvenir des exemplaires à ses membres»;

- «Si elles étaient connues je les consulterais et je verrais peut-être la pertinence d'y ajouter des éléments tels les points forts et les points faibles, les cotes, etc.» (une enseignante);

- «Il devrait pouvoir y avoir des ajouts lorsque nécessaire».

2- LE MATÉRIEL DIDACTIQUE IMPRIMÉ DE BASE.

2.1 FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE, PRIMAIRE

En français, langue maternelle au primaire, nous avons recueilli le témoignage de six conseillers pédagogiques dont deux de la région métropolitaine, deux de l'Estrie, un de la Côte-Nord et un de l'Abitibi. En ce qui a trait au matériel didactique imprimé de base, il se dégage des témoignages recueillis auprès de ces intervenants les éléments suivants.

(2.1)* Les manuels de l'élève, livres du maître et cahiers d'exercices sont largement utilisés; un conseiller pédagogique mentionne l'utilisation de matériel produit localement, deux celui d'un matériel produit par la commission scolaire Jérôme-le-Royer et un dernier du matériel produit par la commission scolaire des Mille-Iles.

(2.2) Les six conseillers pédagogiques disent que leur commission scolaire utilise du matériel approuvé en fonction des nouveaux programmes, mais deux d'entre eux ajoutent qu'il s'utilise également chez eux du matériel approuvé en fonction des anciens programmes, l'un parce que l'«ancien» matériel contient «plus de connaissances» que le nouveau et l'autre parce que d'une part, le «nouveau» matériel n'est pas assez abondant pour permettre un «choix éclairé» et, d'autre part, parce que les ressources financières pour l'achat de nouveaux volumes sont insuffisantes.

(2.4) Quant aux titres utilisés, rien de particulier ne se dégage des réponses données à cette question; à peu près tous les manuels approuvés au moment du sondage, soit 28 titres ont été mentionnés en une ou plusieurs occasions par l'ensemble des interrogés.

Cependant, quelques opinions ont été exprimées sur certains de ces matériels. Ainsi, le fait que soit autorisée la reproduction de certaines pages du matériel À MOTS DÉCOUVERTS est fort apprécié selon un des conseillers pédagogiques consultés. Le même conseiller déplore cependant l'absence de matériel sonore pour l'enseignement du français oral. Plusieurs des personnes consultées considèrent que le matériel intitulé PILOE n'est conforme au nouveau programme d'études qu'en apparence: en réalité il correspondrait davantage, selon ces personnes, à la philosophie du programme précédent. Le matériel MES PREMIÈRES LECTURES est perçu par l'un des conseillers comme s'étant amélioré au fur et à mesure de sa parution d'un degré à l'autre.

* Les chiffres entre parenthèses dans la marge de gauche renvoient aux numéros des questions du sondage (cf Annexe I).

Par ailleurs, certains déplorent l'absence de «lectures signifiantes» dans le matériel didactique approuvé et d'autres jugent certains guides du maître inadéquats: ceux d'«EXPLORAMIS», des «MALURONS» , des «SAVENTURIERS», et de «PILOË» ayant été explicitement mentionnés.

Un conseiller croit que le matériel intitulé D'IMAGES EN MOTS n'a pas «de contenu» et un autre croit que, dans l'ensemble, les matériels sont faibles du point de vue du respect de la «communication».

(2.5) (2.6) Cinq conseillers sur six disent que le matériel didactique cite effectivement des objectifs du programme et que les enseignants apprécient cette façon de faire. Le dernier, cependant, exprime l'opinion que ce procédé amène les enseignants à ne plus consulter le programme.

(2.7) (2.8) Les guides du maître existent et sont beaucoup utilisés.

(2.9) (2.10) (2.11) Ces guides du maître sont considérés effectivement comme un élément de formation ou de perfectionnement pour les enseignants et les personnes consultées, majoritairement, croient que c'est bien ainsi. L'un des conseillers précise, qu'à son avis, certaines maisons d'édition, par leur guide du maître, ont fait ce que le ministère de l'Éducation du Québec n'avait pas réussi à faire, à savoir: «ils ont rajeuni et précisé la démarche préconisée dans le programme en ce qui a trait à la grammaire». Ce défi aurait été relevé, selon ce répondant, par les maisons Graficor et C.E.C.

(2.12) Le matériel didactique est adéquat, particulièrement aux plans de l'approche pédagogique et de la «couverture» des objectifs, mais pas toujours en ce qui a trait aux conditions de la pratique enseignante et à leur qualité matérielle.

(2.14) (2.15) (2.16) Le matériel didactique comprend des cahiers d'exercices, utilisés un peu moins que les manuels parce que, dans un cas, «ils ne répondent qu'au besoin d'exercisation», dans un autre parce que «leurs auteurs leur font jouer un rôle secondaire, un rôle de complément pour l'ensemble des situations présentées ou pour une partie de ces situations...».

On fait aujourd'hui une utilisation à peu près équivalente à ce qu'elle était avant 1980 -en terme de quantité- de cahier d'exercices; il arrive qu'on en utilise d'autres que ceux vendus avec le manuel de base et c'est alors parce qu'il manque de matériel approuvé ou encore parce que «certains enseignants trouvent que le programme de français manque de connaissances».

(3.1) (3.3) De façon générale, les conseillers (5 sur 6) trouvent le matériel didactique plus adéquat et, à une exception près également, tous déclarent qu'il n'y a pas chez eux de matériel didactique acheté et non utilisé.

(3.5) Les opinions sont partagées quant à savoir si le matériel-maison est plus ou moins adéquat que le matériel didactique produit par des maisons d'édition. Ceux qui le croient plus adéquat font valoir qu'il peut, à certaines conditions, partir davantage des intérêts et du vécu des étudiants; ceux qui le considèrent moins adéquat pensent que ces matériels «ne respectent pas toujours l'approche pédagogique des nouveaux programmes» et que, souvent, ils ne comprennent pas de guide pédagogique. D'autres encore, déclarent que les enseignants n'ont ni le temps, ni l'argent pour produire du matériel «tout aussi» ou «plus» adéquat que le matériel des maisons d'édition.

(3.7) Il en va de même pour ce qui est de savoir si la présence de matériel didactique de base entraîne ou non la diminution de la fabrication de «matériel-maison»: deux conseillers pédagogiques répondent «beaucoup», deux «un peu» et deux «pas du tout»...

(3.8) Un de ceux qui répondent «beaucoup» justifie cette diminution par le fait que le «matériel-maison» ne peut atteindre «la qualité de présentation, d'illustrations, d'impression» des matériels des maisons d'édition. L'un de ceux qui répond «très peu» explique qu'à sa commission scolaire, est très utilisé du «matériel-maison» produit dans une autre commission scolaire en 1981 et qui est complet et considéré par ce conseiller pédagogique comme tout à fait conforme au nouveau programme.

(3.9) Les commentaires plus généraux qui ont été formulés sont les suivants:

- «Il nous semble que, depuis deux ans, la Direction du matériel didactique approuve tout le matériel qui lui est soumis et qui est pourtant de qualité fort variable»;

- «Il existe des cahiers d'exercices publiés hors collection et qui nous semblent intéressants, exemple: Lecture 2 et Écriture 2 de Reina Boily publié par Beauchemin. Pourquoi le ministère de l'Éducation du Québec ne se prononcerait-il pas sur ce matériel complémentaire?».

Une personne a mentionné qu'à son avis le choix du matériel didactique revient au conseiller pédagogique; en ce sens, il ne voit pas l'utilité du B.A.M.D. La même personne juge qu'un programme d'études est l'expression de ce qui se passe dans la société; ainsi n'est-elle pas étonnée du caractère plutôt conservateur des programmes d'aujourd'hui.

2.2 MATHÉMATIQUE AU PRIMAIRE

Trois conseillers pédagogiques ont fait part de leurs opinions concernant le matériel didactique en mathématique au primaire. L'un oeuvre dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière, un autre dans la région de Montréal et le dernier dans la région de Longueuil.

(2.1) A l'instar du français, langue maternelle, on utilise en mathématique au primaire surtout des manuels, des guides du
(2.2) maître et des cahiers d'exercices. Il est très rare que ces documents soient approuvés en fonction de l'ancien programme
(2.3) d'études et quand c'est le cas, c'est parce qu'il y a peu de choix de «nouveaux» matériels.

(2.4) Chacun des trente titres de matériel didactique de base approuvé au moment du sondage a été mentionné à une occasion ou plus comme étant utilisé par l'un ou l'autre ou par les trois commissions scolaires des conseillers pédagogiques rencontrés, à l'exception de l'APPRENTISSAGE DE LA PENSÉE MATHÉMATIQUE qui, selon un des interrogés, constitue de la part de son auteur une entreprise louable, mais difficile à mener à terme en raison de son approche piagétienne. Dans un autre cas, le conseiller pédagogique ne jure que par DÉFI MATHÉMATIQUE qu'il considère être le seul matériel conforme à l'esprit du nouveau programme d'études; le seul, donc, qui respecte la démarche dite de «résolution de problèmes».

(2.5) Les matériels utilisés citent textuellement des objectifs
(2.6) du programme, mais, dans un cas, on ne sait pas toujours si cela est apprécié par les enseignants et, dans un autre cas, on considère que «ça ne facilite pas le développement du jugement critique chez les enseignant(e)s».

Quant à savoir si les manuels utilisés comprennent un guide du maître, si celui-ci est utilisé et s'il «forme» ou «perfectionne» les enseignant(e)s, les réponses varient d'un conseiller pédagogique à l'autre: tous répondent que le matériel comprend un guide du maître, mais le degré de son utilisation varie d'une commission scolaire à l'autre de même que sa fonction de formation ou de perfectionnement. Par contre, on ne semble pas douter un
(2.10) instant du fait qu'il doit être un élément de formation ou de
(2.11) perfectionnement: «ils le seraient davantage (formateurs) si les enseignant(e)s les lisaient et ils les liraient s'ils étaient allégés» dit un conseiller.

(2.12)
(2.13) Les avis sont partagés également quant à l'adéquation du matériel de base approuvé. Comme nous l'avons déjà signalé, un des conseillers pédagogiques ne jure que par le volume DÉFI MATHÉMATIQUE dont il dit qu'il est utilisé par 46% des classes de première année de sa commission scolaire. Un autre conseiller croit que, dans l'ensemble, les matériels approuvés sont adéquats; «ils favorisent davantage la discussion» dit-il, mais il s'étonne que PASSEPORT MATHÉMATIQUE ait pu être approuvé. Le troisième répondant voit dans PASSEPORT MATHÉMATIQUE et SENTIERS les deux meilleurs matériels approuvés. Par ailleurs, ces deux derniers conseillers ont des réserves quant à DÉFI MATHÉMATIQUE («trop de problèmes, d'échecs, entre autres), surtout parce que son approche, contrairement à ce que croit l'autre conseiller pédagogique, est plus près des programmes de 1969 que celui d'aujourd'hui; à preuve, il utilise les symboles des opérations en 1ère année ce qui va à l'encontre du nouveau programme selon eux. De plus, c'est un matériel «faible en géométrie» d'après l'un de ces deux conseillers.

Le conseiller pédagogique qui voit en PASSEPORT l'un des deux meilleurs matériels approuvés, précise que ces manuels sont utilisés par 40 à 45% des classes dont il s'occupe; une des raisons de ce succès étant que: «ce matériel permet aux enseignants et enseignantes d'apprendre eux-mêmes tout en faisant apprendre aux élèves. Les auteurs ont tenu compte de l'état de la situation en ce qui a trait aux enseignants». Le même conseiller pédagogique considère MATHÉMATIQUE DYNAMIQUE comme un matériel «très faible», mais il y voit une utilité: «il sert à déterminer si chacun des enfants a atteint le seuil minimal». SENTIERS, toujours selon le même conseiller, a le mérite de présenter des projets très différents des autres et de faire «bouger» les élèves; UNIMATH est aussi faible que MATHÉMATIQUE DYNAMIQUE et MATHÉMATIQUE AU PRIMAIRE est très peu utilisé car «il a vieilli même s'il a fait de très grands efforts pour s'adapter au nouveau programme».

Dans une des commissions scolaires dont nous avons rencontré le conseiller pédagogique, la répartition des matériels utilisés en 1985-1986 au premier et au second cycle était la suivante:

Premier cycle:	Mathématique au primaire:	20 %
	Mathématique dynamique:	61,5%
	Sentiers:	12 %
	Autres manuels:	6 %
Deuxième cycle:	Mathématique au primaire:	61 %
	Mathématique dynamique:	21 %
	Sentiers:	18 %

Le tableau qui précède nous permet de constater que, dans au moins un cas, le matériel «ancien» est largement utilisé: MATHÉMATIQUE AU PRIMAIRE, deuxième cycle, n'étant pas approuvé mais étant utilisé, dans ce cas-ci, par 61% des classes de cette commission scolaire.

(2.14) à (2.19) Nous n'avons obtenu que peu d'informations concernant les cahiers d'exercices; on a répondu qu'on en utilisait surtout au premier cycle; dans un cas, on précise que la moitié des classes seulement en utilise au second cycle; dans une autre commission scolaire, on n'en utilise pas car «le programme veut favoriser l'autonomie et le sens de l'organisation, ce que les cahiers d'exercices ne font pas».

Un conseiller pédagogique a mentionné que sa commission scolaire faisait des efforts pour diminuer l'utilisation des cahiers d'exercices, mais ces efforts sont contrés par les écoles qui se servent de leurs «petites caisses» pour en acheter...

Le même conseiller croit que tous les exercices dits «supplémentaires» devraient être placés dans le guide du maître plutôt que de faire l'objet de cahiers distincts.

Ce conseiller mentionne que le fait que les «manuels» des élèves de 6 et 7 ans soient en fait des cahiers d'exercices contribue à grever le budget de sa commission scolaire.

Au total, on semble utiliser moins de cahiers qu'avant 1980.

(3.1) (3.2) Deux conseillers pédagogiques trouvent «plus» adéquat le matériel didactique d'aujourd'hui et un le trouve «moins» adéquat. Un de ceux qui considèrent le matériel comme «plus adéquat» souligne que «la résolution de problèmes fait du chemin: ça avance...»; dans le cas du «moins», on croit que le matériel paru «colle trop au programme, ce qui signifie moins d'esprit créateur, moins d'invention». La même personne considère d'ailleurs que les programmes-cadre étaient supérieurs aux nouveaux programmes pour les mêmes raisons.

(3.3) (3.4) Il arrive que du matériel didactique soit acheté et non utilisé, mais c'est plutôt rare.

(3.5) (3.6) Le matériel-maison n'est pas considéré comme étant plus adéquat dans l'ensemble, mais on croit qu'il peut répondre mieux que du matériel commercial à certains besoins ponctuels.

(3.7) (3.8) On croit que la présence de matériel didactique de base a effectivement contribué à diminuer quelque peu le recours à la fabrication de matériel-maison.

(3.9) Pour le conseiller qui considère DÉFI MATHÉMATIQUE comme le seul qui respecte les orientations du programme d'études, les autres matériels pèchent par le fait qu'ils mettent l'accent sur l'acquisition d'automatismes et que leur «démarche linéaire» ne favorise pas du tout une approche «résolution de problèmes». C'est donc la didactique qui est en cause, selon ce conseiller, qui considère l'approche de DÉFI comme heuristique opératoire et celle de tous les autres matériels comme explicative ou «discourelle traditionnelle».

Un autre conseiller a exprimé l'opinion qu'il est difficile de «mettre en volume le concept de résolution de problèmes». Par ailleurs, il considère que, dans le matériel didactique, on devrait s'adresser directement à l'enfant. Le même conseiller croit que beaucoup d'enseignants qui ont un background traditionnel abordent le nouveau programme avec le même esprit; il ajoute, cependant, que l'ensemble des enseignants travaillent très fort et qu'on a souvent tendance «à les dévaloriser».

Un conseiller nous a dit se demander si les évaluateurs engagés par le B.A.M.D. sont compétents... il se demande si ces évaluateurs vérifient le matériel «au-delà des intentions exprimées par les auteurs»; il faisait alors référence au matériel intitulé PASSEPORT. Le même conseiller pédagogique considère que le commentaire qui se lit: «dépasse les objectifs suggérés pour la 1ère année» - commentaire ajouté au matériel approuvé DÉFI MATHÉMATIQUE - fausse la compréhension du programme d'études puisque les objectifs terminaux de ce dernier sont de cycle et non par degré. Il exprime également l'opinion que les commentaires sur la liste du matériel autorisé devraient plutôt porter sur le contenu pédagogique des manuels; toujours au sujet de l'approbation, il ne comprend pas pourquoi des volumes destinés à de jeunes enfants peuvent se voir refuser l'approbation sous prétexte d'une mise en page trop aérée; il croit, au contraire, qu'il peut être très pédagogique de concevoir des manuels de cette façon.

Ce même conseiller croit que les guides pédagogiques du ministère de l'Éducation du Québec ne sont pas tous adéquats; selon lui, ceux qui traitent de géométrie et de mesures ont été conçus en fonction des programmes de 1970. Celui portant sur les fractions suggère qu'on s'attaque à cette partie du programme dès le premier cycle alors que ce programme place au 2e cycle l'apprentissage des fractions. Par ailleurs, ce conseiller considère que les programmes d'études constituent «un minimum» et donc qu'il faut compléter les contenus à enseigner par des programmes locaux. Il mentionne d'autre part que certaines écoles de sa commission scolaire choisissent plus d'une collection pour l'enseignement des mathématiques, soit, par exemple, une au 1er cycle et une autre au second cycle; «Cette option, dit-il, a une valeur pédagogique indéniable. La mathématique enseignée dans nos écoles colle parfois trop au manuel choisi. Un changement de manuel au cours du primaire permet à l'élève d'être confronté avec des présentations différentes et enrichit ses situations d'apprentissage».

2.3 SCIENCES HUMAINES AU PRIMAIRE

Cinq conseillers pédagogiques nous ont communiqué leurs opinions en sciences humaines au primaire; trois de l'Abitibi, un de la Côte-Nord et un de l'Estrie.

(2.1) (2.2) (2.3) Trois conseillers pédagogiques disent que leur commission scolaire utilise et du matériel didactique approuvé et du matériel non approuvé, deux du matériel-maison -dont un subventionné par la Direction du matériel didactique- et le dernier, du matériel approuvé en fonction de l'ancien programme d'études.

Certains utilisent donc des manuels, des cahiers et des livres du maître venant de l'édition commerciale et d'autres du matériel-maison uniquement.

On mentionne, à deux occasions, qu'«il n'y avait pas de matériel «nouveau» disponible». Une personne mentionne même: «Il n'y a pas de politique au ministère de l'Éducation du Québec ni à la commission scolaire pour obliger les écoles à choisir du matériel approuvé»... Un autre justifie le choix de matériel non approuvé en spécifiant: «nous attendions une plus grande variété de matériels approuvés avant d'effectuer un choix; éviter de se restreindre à une seule collection».

(2.4) Les matériels de base approuvés au moment du sondage ont tous été mentionnés par un ou plusieurs conseillers comme étant utilisés dans leur commission scolaire, ainsi que plusieurs des matériels complémentaires approuvés.

(2.5) (2.6) Trois conseillers pédagogiques disent que le matériel didactique utilisé chez eux cite des objectifs du programme et que ce procédé plaît aux enseignants; deux ont répondu que le matériel didactique dans leur commission scolaire ne citait pas d'objectifs du programme d'études.

(2.7) (2.8) Tous ont répondu que le matériel didactique comprend un guide du maître et qu'il est fréquemment utilisé.

(2.9) (2.10) Quatre commissions scolaires sur cinq considèrent que le livre du maître sert à former ou perfectionner les enseignants, mais trois seulement croient que cela est nécessaire. L'un des deux conseillers qui ne voient pas cela comme nécessaire, ajoute que «... ce but est quand même utile s'il n'alourdit pas le matériel».

(2.12) La plupart des conseillers jugent le matériel utilisé chez eux adéquat à tous les points de vue; les réserves exprimées touchent à la qualité matérielle dans deux cas de matériel-maison, au respect des conditions de la pratique enseignante dans un autre cas et un conseiller pédagogique mentionne qu'au plan de l'approche pédagogique et de la «couverture» des objectifs du programme le matériel utilisé dans sa commission scolaire n'est que «partiellement» adéquat.

(2.13) Un seul commentaire a été ajouté à la question qui précède et il a trait au coût élevé que représente le renouvellement du matériel didactique.

(2.14) Dans trois commissions scolaires, le matériel didactique comprend des cahiers d'exercices, dans les deux autres, il n'y en a pas.

(2.15) (2.16) Dans une commission scolaire, il n'y a que des cahiers d'exercices comme matériel didactique en sciences humaines; deux commissions scolaires n'ont pas répondu à cette question et les deux autres ont répondu, l'une que les cahiers étaient «plus» utilisés que les manuels et l'autre «moins».

Une commission scolaire précise que si les cahiers servent plus que le manuel, c'est qu'ils sont indispensables pour couvrir les objectifs du programme. Une autre commission scolaire qui utilise moins les cahiers mentionne que ces derniers servent surtout «à des fins de support et/ou d'ancrage».

(2.17) Deux commissions scolaires considèrent que l'on utilise plus de cahiers d'exercices aujourd'hui qu'avant 1980 et deux pensent le contraire. L'autre commission scolaire n'a pas répondu à cette question.

(2.18) (2.19) Trois commissions scolaires utilisent des cahiers d'exercices autres que ceux vendus avec le manuel de base parce que:

- «présentement, dans l'état de l'implantation de ce programme, nous n'avons pas choisi de manuel de base, nous utilisons nos fiches de travail»;
- «les enseignants désirent avoir des fiches qui permettent aux enfants de travailler individuellement. Ces fiches sont aussi utilisées pour faire la synthèse de certains apprentissages»;
- «c'est une question de goût des titulaires et cette pratique cessera lorsqu'il y aura sélection formelle».

(3.1) Tous les conseillers pédagogiques questionnés trouvent le matériel didactique d'aujourd'hui plus adéquat que celui d'avant 1980. L'un d'eux commente:

- «Le nouveau matériel est plus adéquat, car très souvent il est non périssable et il comprend l'évaluation».

(3.3) (3.4) Aucune commission scolaire n'a du matériel «acheté mais non utilisé dans les classes visées».

(3.5) (3.6) Quatre commissions scolaires ont répondu à cette question et trois d'entre elles considèrent le matériel-maison moins adéquat que le matériel commercial; l'autre le considère tout aussi adéquat, mais «moins attrayant».

(3.7) (3.8) La présence du matériel didactique en sciences humaines dans ces cinq commissions scolaires n'a pas pour effet de diminuer beaucoup le recours à la fabrication de «matériel-maison» sauf dans un cas. Parmi les autres, l'une d'elles explique:

- «En sciences humaines, la fabrication de matériel-maison est nécessaire en 3e et 4e années pour l'étude du milieu local et de la région».

(3.9) Trois conseillers pédagogiques ont ajouté les commentaires suivants:

- «Les délais sont souvent longs entre la parution d'un nouveau matériel et son approbation. L'approbation par la Direction du matériel didactique de certains matériels et le refus de certains autres laissent songeur quant aux critères d'évaluation utilisés ou quant à la compétence des évaluateurs»;

- «Lorsqu'un programme devient d'application obligatoire il devrait obligatoirement y avoir des matériels d'approuvés»;

- «Le matériel de base pour 5e et 6e tarde à sortir».

2.4 FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE (SECONDAIRE)

Nous avons pu recueillir le témoignage de quatre conseillers pédagogiques en français, langue maternelle au secondaire; un de la région de Montréal, un de l'Abitibi, un de la Côte-Nord et un dernier du Saguenay-Lac St-Jean.

(2.1) Trois conseillers pédagogiques déclarent qu'à leur commission scolaire, on utilise des manuels de l'élève, des livres du maître et des cahiers d'exercices; le quatrième conseiller pédagogique utilise des manuels et des guides du maître, mais aussi du «matériel-maison» et des fiches.

(2.2) Tous ces matériels sont approuvés en fonction des nouveaux programmes à l'exception d'une partie du matériel utilisé par l'une des commissions scolaires rejointes.

(2.3) Un conseiller pédagogique précise que «lorsque le matériel n'est pas publié, notre commission scolaire en a produit (selon l'esprit du nouveau programme)».

(2.4) Les deux titres approuvés au moment d'un sondage ont été mentionnés comme étant utilisés par un ou plusieurs des conseillers interrogés et quelques autres titres, non approuvés, ont aussi été mentionnés.

(2.5) (2.6) Tous les conseillers pédagogiques ont répondu que le matériel didactique utilisé cite des objectifs du programme; trois disent que cette façon de faire est appréciée par les enseignants et le dernier que ça leur est indifférent.

(2.7) (2.8) Les matériels comprennent des guides du maître et ceux-ci sont largement utilisés.

(2.9) (2.10) Trois conseillers pédagogiques sur quatre considèrent que le guide ou livre du maître sert à perfectionner ou former les enseignants et que c'est bien ainsi.

(2.11) Un conseiller pédagogique commente:

- «Devant l'obligation pour les enseignants de devoir changer d'attitudes pédagogiques pour l'application des nouveaux programmes, il est essentiel qu'un guide pédagogique soit comme un instrument qui rappelle sans cesse les orientations nouvelles et force, pour ainsi dire, l'enseignant à changer ses habitudes d'enseignement».

(2.12) (2.13) Dans l'ensemble, les quatre conseillers pédagogiques considèrent le matériel didactique utilisé chez eux adéquat au quadruple point de vue mentionné, à l'exception de quelques aspects pour deux d'entre eux; l'un précise que, dans le cas de PARCOURS I ET II, la reliure n'est pas assez solide; ce conseiller ajoute que les matériels ont toujours plus de matière qu'il n'en faut, mais «cela est bien» dit-il puisque ça permet aux enseignants de choisir; l'autre n'est satisfait que partiellement de l'aspect «couverture du programme» par le matériel utilisé chez lui.

(2.14) (2.15) (2.16) Trois conseillers pédagogiques sur quatre ont répondu que leur matériel comprend des cahiers d'exercices utilisés, dans un cas, plus que les manuels et dans les deux autres moins, l'un parce que «le manuel de l'élève est satisfaisant».

(2.17) Trois réponses à cette question également: deux conseillers pédagogiques disent qu'il s'utilise moins de cahiers aujourd'hui qu'avant 1980 et l'un qu'il s'en utilise plus. L'un précise que lorsque les cahiers tiennent compte de tous les objectifs, ils risquent d'être utilisés plus qu'autrefois.

(2.18) (2.19) De nouveau, trois réponses à ces questions: deux disent qu'il ne s'utilise pas de cahiers autres que ceux vendus avec le manuel de base utilisé, l'autre qu'il y en a parce que ceux vendus avec le manuel de base «manquent de connaissances».

(3.1) (3.2) Tous trouvent le matériel didactique d'aujourd'hui plus adéquat que celui d'avant 1980. L'un commente ainsi:

- «Les volumes de base, du moins ceux que nous utilisons, sont conformes en totalité au nouveau programme, tant dans ses objectifs que dans son contenu. De plus, ils respectent l'esprit du nouveau programme, dans son approche et dans sa forme d'évaluation (formative et sommative)».

Un autre dit simplement: «Parce qu'il n'y en avait pas avant en français, langue maternelle!».

(3.3) (3.4) Les quatre conseillers pédagogiques déclarent qu'il n'y a pas, dans leur commission scolaire, de matériel acheté, mais non utilisé.

(3.5) (3.6) Trois conseillers pédagogiques sur quatre considèrent le «matériel-maison» comme moins adéquat que le matériel commercial, l'un d'eux précisant que:

- «Parce qu'il manque un peu d'originalité vu le manque de temps pour le confectionner et il manque d'attrait (absence de photos et de couleurs). Mais comme objectif et contenu, il respecte le programme».

Un autre conseiller pédagogique, bien qu'il ait répondu «moins adéquat» mentionne que, parfois, le matériel-maison «colle plus à la pratique».

(3.7) (3.8) Trois conseillers pédagogiques pensent que la présence de matériel didactique de base diminue beaucoup la fabrication de matériel-maison, un autre croit que cette diminution est peu considérable.

On commente:

- «L'enseignant n'a qu'à planifier son travail, faire un choix d'activités. Il lui reste plus de temps ainsi à consacrer à sa préparation et à ses corrections (évaluation sommative)»;

- «Parce qu'on a un matériel didactique nouveau à chaque classe du secondaire, de 1ère à 5ème année».

Deux conseillers pédagogiques ont ajouté des commentaires à la fin:

- «Les maisons d'édition devraient réorganiser leurs volumes pour qu'ils soient utilisables sans cahier d'exercices (le prix est trop élevé pour l'élève). Il pourrait rester seulement un besoin d'acheter des grilles d'évaluation ou de cheminement...»;

- «Il faut du matériel didactique pour implanter des programmes nouveaux. Par exemple, le programme est obligatiore en sec. IV et il n'y a pas de matériel approuvé pour ces classes».

2.5 MATHÉMATIQUE (SECONDAIRE)

Quatre conseillers pédagogiques nous ont communiqué leurs opinions quant au matériel didactique en mathématique au secondaire. L'un de ces conseillers est de la Côte-Nord, un deuxième est du Saguenay-Lac St-Jean, un autre d'Abitibi et le dernier de Laval-Laurentides-Lanaudière. Comme le programme de mathématique au secondaire n'est implanté, de façon obligatoire, qu'en 1ère, 2ème et 3ème années, les réponses qui suivent touchent à ces trois degrés presqu'exclusivement.

(2.1) Deux conseillers répondent que leur commission scolaire utilise des manuels d'élèves et des livres du maître et deux des manuels, des livres du maître et des cahiers d'exercices.

(2.2) Le matériel de deux commissions scolaires est approuvé en fonction du nouveau programme, une autre utilise du matériel «ancien» et un dernier du matériel des deux programmes.

(2.3) La commission scolaire qui utilise du matériel «ancien» explique que c'est en secondaire V qu'elle le fait car elle n'y applique pas encore le nouveau programme.

(2.4) Tous les matériels approuvés au moment du sondage sont utilisés par une ou plusieurs commissions scolaires, mais le titre qui revient le plus souvent, c'est MATHÉMATIQUE SOLEIL. Une commission scolaire mentionne que tous ses élèves (c'est-à-dire 2000) de secondaire I à secondaire III ont leur volume MATHÉMATIQUE AU SECONDAIRE BMS.

(2.5) (2.6) Tous les volumes utilisés citent des objectifs du programme et cela est apprécié par tous; dans un cas, le conseiller pédagogique ajoute même: «c'est pour cette raison que le matériel a été choisi». Un autre conseiller pédagogique mentionne: «cela sécurise les enseignants, mais ça ne signifie pas qu'ils «voient» toute la matière».

(2.7) (2.8) Dans les quatre commissions scolaires, le matériel didactique comprend un guide du maître qui est utilisé toujours ou souvent mais un conseiller pédagogique précise que, chez lui, c'est surtout comme solutionnaire que ces guides sont utilisés.

(2.9) (2.10) (2.11) Trois conseillers pédagogiques considèrent le livre du maître comme un élément de formation ou de perfectionnement, l'autre répondant n'est pas de cet avis. Ce dernier conseiller pédagogique pense que ces guides seraient «formateurs» si les éditeurs «en mettaient moins dans le livre de l'élève et plus dans celui du maître». L'un de ceux qui a répondu que les guides forment ou perfectionnent les enseignants pense que cela n'est pas nécessaire; les deux autres sont de l'avis contraire.

(2.12) (2.13) Deux conseillers pédagogiques voient les matériels didactiques utilisés chez eux comme adéquats à tout point de vue. Un les considère tous adéquats, sauf MATHÉMATIQUE SOLEIL qu'il considère comme inadéquat au plan de la «couverture» des objectifs et du contenu du programme. Le dernier conseiller pédagogique croit qu'au premier cycle, peu de matériels sont adéquats quant à l'approche pédagogique. En outre, il ne pense pas que les manuels puissent «respecter les conditions de la pratique enseignante»; il croit plutôt que les manuels «conditionnent la pratique enseignante».

Un autre conseiller précise qu'à son avis les livres sont peut-être un peu trop volumineux».

(2.14) (2.15) (2.16) Les commissions scolaires utilisent toutes des cahiers d'exercices, mais «moins» que le manuel car:

- «Les exercices du manuel sont amplement suffisants. Ces cahiers doivent être achetés par les parents. Les exercices sont identiques à ceux du volume»;
- «Sont utilisés seulement pour développer des automatismes car le manuel est complet en soi»;
- «Ceux qui ne sont pas utilisés c'est parce qu'ils répètent les exercices du manuel».

(2.17) (2.18) (2.19) On utilise moins de cahiers aujourd'hui qu'avant 1980 dans tous les cas. Et on n'utilise pas de cahiers autres que ceux vendus avec le manuel de base.

(3.1) (3.2) Tous considèrent le matériel d'aujourd'hui plus adéquat que celui d'avant 1980. Un conseiller pédagogique précise qu'on utilisait autrefois beaucoup plus de fiches qu'aujourd'hui. Le même conseiller pédagogique mentionne qu'on y «trouve moins d'erreurs qu'autrefois» et un autre que les matériels d'aujourd'hui sont «plus près des programmes».

(3.3) (3.4) Il n'y a dans aucune des commissions scolaires questionnées de matériel «nouveau programme» acheté mais non utilisé; dans un cas, on mentionne l'achat de quelques volumes à titre de référence.

(3.5) (3.6) Tous les conseillers pédagogiques ont répondu que le matériel-maison est inférieur au matériel commercial, mais l'un d'eux mentionne qu'il peut répondre à des besoins ponctuels et un autre que les enseignants n'ont pas le temps de produire du matériel.

(3.7) (3.8) Trois conseillers pédagogiques disent que la présence de matériel didactique de base diminue beaucoup le recours à la fabrication de matériel-maison, un répond: «un peu».

(3.9) Les conseillers pédagogiques questionnés ont émis, de plus, les commentaires suivants:

- «Le manuel de base sécurise beaucoup l'enseignant et permet à l'étudiant de mieux savoir où il va»;

- «Parfois, certains manuels ne me semblent pas adéquats par rapport à l'esprit du nouveau programme et certains enseignants les demandent parce qu'ils sont approuvés»;

- «En France, les enseignants doivent réfléchir sur leur pédagogie avant d'avoir accès à tel ou tel manuel. -Les volumes, même s'ils s'adressent au secondaire, devraient être plus «aérés»!- Le soutien au plan de l'évaluation n'est pas très fort.- La lisibilité de manuels est-elle vérifiée par le B.A.M.D? Ce devrait l'être.

  Les volumes de la série D'UN INFINI À L'AUTRE sont bons, mais austères; ce sont les seuls, par ailleurs, à intégrer la démarche de la résolution de problèmes. MATHÉMATIQUE BMS I ET II ne respectent pas l'esprit du programme, alors que le 3e de cette série le fait davantage. -MATH SOLEIL est adoré dans le milieu scolaire: il présente beaucoup d'exercices. -MATH JML INC, ce n'est pas fameux!- RÉALITÉS MATHÉMATIQUES, est excellent avec des élèves faibles, c'est un matériel didactique qui permet une certaine flexibilité».

2.6 GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE ET GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Deux conseillers pédagogiques nous ont fait part de leurs opinions concernant le matériel didactique en géographie générale et en géographie du Québec et du Canada; un de la région Laval-Laurentides-Lanaudières, et l'autre de la région du Saguenay Lac St-Jean. Nous présentons les témoignages recueillis pour ces deux programmes simultanément: les réponses au questionnaire sont à peu près les mêmes pour les deux programmes; nous signalerons, au passage, les distinctions. Rappelons qu'en ce qui a trait à la Géographie du Québec et du Canada, un seul titre était approuvé au moment où le sondage fut effectué.

(2.1) (2.2) (2.3) Dans les deux cas, on utilise, pour ce programme, des manuels et des livres du maître approuvés en fonction des nouveaux programmes; l'une des commissions scolaires utilise du matériel-maison.

Dans un cas, il arrive que de «l'ancien» matériel serve de référence.

(2.4) L'une des commissions scolaires, après une évaluation serrée des titres approuvés en Géographie générale, a choisi le volume intitulé LA TERRE ET TOI; l'autre utilise UNE PLANÈTE À DÉCOUVRIR: LA TERRE.

(2.5) (2.6) Dans les deux cas, les manuels citent des objectifs du programme et c'est apprécié par les enseignants.

(2.7) (2.8) (2.9) Le matériel didactique choisi comprend un guide du maître utilisé souvent. On le considère, en partie, comme un élément de formation pour les enseignants.

(2.10) Dans l'ensemble, les deux répondants considèrent le matériel choisi par leur commission scolaire comme adéquat à tous les points de vue, sauf le livre du maître qui, dans un cas, est perçu comme pauvre pour les deux programmes d'études touchés.

(2.11) (2.12) (2.13) Le matériel utilisé comprend des cahiers d'exercices qui sont utilisés car, pour l'un des conseillers pédagogiques, «ils permettent à l'élève d'approfondir les notions et habiletés acquises; ils sécurisent l'élève».

(3.1) (3.2) Les deux conseillers interrogés considèrent le matériel d'aujourd'hui comme plus adéquat que celui d'avant 1980; dans un cas, parce qu'«ils sont plus centrés sur les intérêts des élèves» et, dans l'autre parce que, bien que moins nombreux, les textes d'aujourd'hui «sont mieux faits».

(3.3) Il n'y a pas, dans ces commissions scolaires, de matériel didactique acheté, mais non utilisé.

(3.5) (3.6) Ni l'un, ni l'autre de ces deux conseillers ne pense que le «matériel-maison» est supérieur au matériel commercial; l'un d'eux croit que c'est dû au fait que les commissions scolaires n'accordent pas suffisamment de temps aux enseignants qui se lancent dans une telle production, ce qui fait que ces derniers s'en tiennent «au contenu notionnel et au type «texte» suivi de questions à répondre».

(3.7) (3.8) Le recours à la reprographie n'est, dans ces deux commissions scolaires, qu'occasionnel, l'un des conseillers pédagogiques précisant: «à cause des coûts, la reprographie est limitée au minimum; de plus, nous sommes très attentifs aux droits d'auteur».

Signalons enfin que, dans une des deux commissions scolaires, le manuel approuvé en Géographie du Québec et du Canada a été soumis à une grille interne d'évaluation et a été jugé, dans l'ensemble, satisfaisant.

2.7 HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Grâce à la collaboration de la Société des professeurs d'Histoire du Québec (S.P.H.Q.) et de sa présidente, nous avons pu obtenir le témoignage de cinq enseignants d'HISTOIRE GÉNÉRALE et de deux d'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA. Ajoutés à cela, nous avons les témoignages de deux conseillers pédagogiques (Laval-Laurentides-Lanaudière et Saguenay Lac St-Jean) et d'un D.S.E. (Estrie).

Rappelons qu'au moment du sondage, un seul titre était approuvé pour l'enseignement de l'Histoire générale.

Nous avons regroupé ici ces deux programmes d'études comme nous l'avons fait pour la géographie et ce pour les mêmes raisons.

(2.1) (2.2) Trois enseignants d'Histoire générale utilisent des manuels, des guides du maître et des cahiers d'exercices et, l'un d'eux, ajoute du matériel-maison; les deux autres n'utilisent que du matériel-maison. En Histoire du Québec et du Canada, c'est la même situation sauf qu'un enseignant utilise aussi des fiches et que le D.S.E. questionné fait part de l'utilisation de matériel-maison dans sa commission scolaire. Parmi les trois premiers enseignants d'Histoire générale, l'un dit que son matériel est approuvé en fonction de l'ancien programme d'études, les deux autres en fonction du nouveau; le matériel-maison des deux derniers répondants n'est pas approuvé, mais l'un d'eux précise: «mais nous l'avons conçu en fonction du nouveau programme en nous inspirant des (2.3) suggestions du guide pédagogique». En Histoire du Québec et du Canada, on ne parle que du nouveau programme. Parmi ceux qui utilisent du matériel non approuvé en fonction des nouveaux programmes en Histoire générale, un enseignant mentionne que c'est parce qu'aucun nouveau matériel n'est disponible et un autre parce qu'il n'y en a pas dans sa commission scolaire.

(2.4) Outre L'HISTOIRE ET TOI seul titre alors approuvé en Histoire générale, on a mentionné les titres suivants: LES GRANDS COURANTS DE LA PENSÉE CONTEMPORAIRE, NOTRE MONDE ACTUEL, DÉFIS ET PROGRÈS, L'HISTOIRE DES CIVILISATIONS, et HISTOIRE GÉNÉRALE.

En Histoire du Québec et du Canada, on a mentionné LE QUÉBEC: HÉRITAGE ET PROJETS dans deux cas dont l'un précise qu'il a été choisi suite à une évaluation sérieuse des trois titres approuvés. Dans une autre commission scolaire, c'est À LA RECHERCHE DE MES RACINES qui est utilisé et dans une dernière, c'est NOTRE HISTOIRE; les trois titres approuvés sont donc utilisés.

(2.5) (2.6) Selon tous les interrogés, sauf un, les matériels utilisés citent textuellement des objectifs du programme et dans cinq cas sur six, cela est apprécié par les enseignants.

(2.7) (2.8) Presque tous les enseignants des deux programmes d'études ont un livre du maître et l'utilisent parfois ou fréquemment; deux n'en ont pas et, dans un cas, il n'est «pas nécessaire, puisque les «maîtres» qui l'utilisent sont «ceux» qui l'ont fabriqué».

(2.9) (2.10) (2.11) Quatre interrogés voient le livre du maître comme étant «formateur», mais l'un d'eux pense qu'il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi, il le considère plutôt comme «un outil, un guide».

(2.12) Dans l'ensemble, les interrogés considèrent le matériel qu'ils utilisent tant en Histoire générale qu'en Histoire du Québec et du Canada comme adéquat à tout point de vue, sauf que l'un d'eux, qui utilise plusieurs titres, ne trouve pas leur «approche pédagogique» valable; au plan de la qualité matérielle des volumes utilisés, deux de ceux qui utilisent du matériel-maison le trouvent «passable» ou inadéquat à cet égard et deux autres qui eux, se servent de matériel commercial en jugent la qualité matérielle inadéquate. L'un d'eux trouve que son matériel est également inadéquat tant au plan du «respect des conditions de la pratique» qu'au plan de sa façon de «couvrir» les objectifs et contenus du programme. Enfin, un intervenant qui utilise lui aussi du matériel commercial, le trouve inadéquat en ce qui a trait au «respect des conditions de la pratique enseignante».

(2.14) (2.15) (2.16) Tous les intervenants sauf un ont un matériel qui comprend des cahiers d'exercices et tous les trouvent utiles. L'un parce qu'ils constituent un «complément aux cours théoriques»; un autre parce qu'«ils suscitent l'intérêt des élèves et permettent une évaluation formative en cours d'apprentissage»; un troisième parce que «c'est un outil... cela permet aux professeurs de prendre un repos...!!!». Ce même enseignant - qui est aussi multiplicateur local- ajoute cependant: «Mais pourquoi un cahier d'exercices quand le livre du maître contient toutes les indications nécessaires pour l'enseignement?» Une enseignante nous livre le commentaire suivant:

- «Le matériel produit localement est loin d'être «parfait», mais il est le fruit de l'appropriation par trois enseignantes du nouveau programme. Il contient donc la meilleure part de notre compréhension des objectifs et de la clientèle étudiante. Nous y avons inséré les situations d'apprentissage et les exercices qu'après expérience (2 ans) nous jugions les plus pertinentes».

Un dernier interrogé ajoute, quant à lui: «Ils permettent de faire ressortir les idées directrices. Eviter l'imprimerie excessive. Permettent de réaliser des habiletés. Remplacent à l'occasion des notes de cours».

(3.1) (3.2) Quatre des personnes interrogées voient le matériel didactique d'aujourd'hui comme étant «plus adéquat», deux le trouvent «pas différent» et l'un dit ne pouvoir se prononcer. Parmi les quatre premiers, trois ajoutent: «Il tient compte des habiletés, du savoir-faire», «La présentation est plus variée et à la portée des élèves»; dans ce dernier cas, il s'agit de matériel-maison et le troisième: «Les nouveaux outils réflètent mieux les orientations et les directives contenues dans les programmes et les guides pédagogiques». L'un de ceux qui jugent le matériel inchangé commente ainsi: «Chacun des matériels correspond au programme d'époque».

(3.3) (3.4) Aucune personne n'a connaissance de matériel «nouveau» qui serait acheté, mais pas utilisé. Une enseignante précise: «Un enseignant ne peut répondre à cette question qui relève du domaine de l'administration scolaire. Les décisions se prennent à l'un et/ou l'autre des niveaux suivants: conseiller pédagogique, direction d'école, direction de l'enseignement, direction de la commission scolaire, Bon courage!». Un autre signale que chez lui «les nouveaux programmes ne sont pas encore connus».

(3.5)
(3.6) Quatre enseignants sur six répondent que le matériel didactique «maison» est supérieur au matériel commercial, parce que:

- «Il respecte la façon d'enseigner du professeur»;
- «Ceux qui en font, cela correspond à leur démarche pédagogique et à leur personnalité»;
- «Ils laissent place à l'initiative et à la créativité de l'enseigant».

Ce dernier intervenant considère cependant que la qualité matérielle laisse à désirer.

Enfin, le quatrième interrogé en faveur du matériel-maison ajoute:

- «À date nous nous sommes très bien desservis, par contre la qualité matérielle laisse grandement à désirer.

  Une analyse critique, par des intervenants de l'extérieur qui connaitraient bien le programme, ses objectifs, la clientèle (2e second.) nous permettrait d'améliorer sensiblement notre production».

Les enseignants qui ne pensent pas que le matériel-maison soit plus adéquat que le matériel commercial, commentent ainsi:

- «Les enseignants n'ont pas le temps, ni les moyens de produire un matériel qui soit complet»;
- «Parce que présentement les programmes ne sont pas appliqués depuis plusieurs années. Dans quelque temps les enseignants feront des synthèses et des choix à partir des imprimés professionnels et à ce moment le matériel-maison sera peut-être supérieur. De plus, il faut constater qu'en général des nouveaux imprimés sont imprégnés de l'esprit des nouveaux programmes».

Le D.S.E. qui a répondu voit le matériel-maison moins adéquat parce que: «C'est une question de qualité de présentation surtout, mais ceci demeure important».

(3.7) (3.8) (3.9) Le recours à la reprographie pour l'Histoire générale est fréquent dans un cas, occasionnel dans deux et rare dans deux autres. Plutôt rare en Histoire du Québec et du Canada, parce que, dans un cas, «les autorités acceptent d'acheter les volumes qui sont conformes aux nouveaux programmes». L'enseignant qui y a souvent recours précise: «Certaines parties de cahiers ou de livres correspondent mieux à la personnalité et aux exigences des enseignants et à leur perception des objectifs». L'un de ceux pour qui ce recours se fait à l'occasion, commente:

- «Comme j'enseigne dans une école privée, la consigne veut que l'on fasse débourser l'étudiant le moins possible pour l'achat de manuels. Or l'école ne fournit pas les manuels, donc les professeurs distribuent beaucoup de feuilles polycopiées qu'ils ont eux-mêmes conçus».

L'autre dit:

- «Nous en sommes hélas à la période du post-Gutenberg La «machine» à alcool (manuelle et/ou électrique) est pour moi, simple enseignant, le seul outil dont je peux disposer sans avoir à effectuer de démarches lourdes et fastidieuses. (J'ai 175 élèves de deuxième secondaire)».

Un des enseignants qui a peu recours à la repographie ajoute:

- «Nous l'avons à quelques reprises utilisé avec l'accord des gens concernés; par exemple, certains scénarios ont été empruntés à des enseignant(e)s d'autres commissions scolaires ou à des conseillers pédagogiques. RAPPEL: en Histoire générale, la production et l'acceptation de volume de base a été longue; aussi, ayant pris la décision d'appliquer le nouveau programme depuis septembre 1983, il nous a fallu produire <u>localement</u>, ou presque!».

2.8 ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

Grâce à la collaboration du secrétaire de l'association des enseignants d'éducation économique, nous avons obtenu l'opinion de treize enseignants de ce programme, dont huit d'institutions privées et cinq de commissions scolaires.

Au moment du sondage, deux titres étaient approuvés pour l'enseignement de ce programme.

(2.1) (2.2) (2.3) Neuf enseignants répondent qu'ils utilisent un manuel de l'élève, huit, un livre du maître et trois des cahiers d'exercices. Onze de ces enseignants utilisent aussi, plus ou moins, de matériel-maison et trois enseignants mentionnent l'utilisation de matériel audiovisuel. Tous, sauf un, disent que ce matériel est approuvé en fonction du nouveau programme, le «délinquant» précisant qu'il préfère son propre matériel parce qu'il peut le mettre à jour facilement.

(2.4) Cinq enseignants disent utiliser le volume ÉDUCATION ÉCONOMIQUE (Beaudry, Bois, Tanguay), deux celui intitulé COURS CIRCUIT (Brunelle et Martin) et un autre celui aussi intitulé ÉDUCATION ÉCONOMIQUE (Lemieux). Rappelons que seuls, les deux premiers sont approuvés. Les autres enseignants mentionnent l'utilisation de journaux, revues, brochures, etc.

(2.5) (2.6) Douze enseignants répondent que leur matériel cite textuellement des objectifs du programme d'études et dix d'entre eux apprécient ce procédé. Un ne l'apprécie pas et l'autre déclare que ça lui est indifférent.

(2.7) (2.8) (2.9) Dix répondants ont un guide du maître qu'ils utilisent de «jamais» à «toujours», la moyenne se situant entre «parfois» et «souvent». Sept d'entre eux considèrent ce guide comme un élément de formation ou de perfectionnement, trois répondent qu'ils ne le savent pas.

(2.10) De façon générale, on juge le matériel qu'on utilise adéquat à tous les points de vue, sauf au plan matériel pour lequel deux ou trois enseignants ont des réserves.

(2.11) (2.12) (2.13) Six enseignants utilisent des cahiers d'exercices, mais deux seulement les trouvent utiles. D'ailleurs, le secrétaire de l'association nous a signalé qu'il semblait y avoir une certaine unanimité chez les enseignants questionnés concernant la pauvreté des cahiers d'exercices disponibles. On leur reproche, entre autres, d'être, dans un cas (Tanguay) non adapté au volume, d'être rudimentaires, peu pratiques, peu adaptés au secondaire V. D'autres enseignants préfèrent nettement les exercices qu'ils conçoivent eux-mêmes et d'autres encore trouvent que le manuel est complet en lui-même.

(3.1) Huit personnes trouvent le matériel d'aujourd'hui plus adéquat que celui d'avant 1900; mais quelques-unes ne peuvent répondre car elles en sont à leur première expérience d'enseignement.

(3.2) Celles qui apprécient davantage le matériel didactique d'aujourd'hui, mentionnent le fait qu'il «répond davantage aux intérêts des jeunes», qu'il «colle plus à la réalité», qu'il y a «plus de choix» ou parce qu'ils «sont fabriqués en fonction des objectifs du programme».

(3.3) (3.4) Deux enseignants disent qu'effectivement il existe dans leur école du matériel didactique nouveau qui n'est pas utilisé, mais ils ne précisent pas pourquoi.

(3.5) (3.6) Huit enseignants considèrent que le «matériel-maison» est supérieur au matériel commercial pour les raisons suivantes:

- «Il est plus adéquat»;
- «Il est plus proche des élèves, plus vivant, plus facile à comprendre»;
- «Il répond aux objectifs et aux besoins»;
- «La couleur locale est enrichissante»;
- «Il est ajusté à leur personnalité»;
- «Parfois, pour certains objectifs, il est supérieur».

(3.7) Cinq enseignants ont recours «occasionnellement» à la reprographie, quatre «rarement» et quatre autres «jamais». Parmi ces derniers, trois mentionnent que ce n'est pas légal ou qu'ils respectent le droit d'auteur et un autre répond que les budgets de son institution ne le lui permettent pas.

3. RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

3.1 Bilans et listes de matériel didactique

On peut constater que, dans l'ensemble, les bilans et listes de matériel autorisé atteignent bien leur cible de distribution bien que 25% des interrogés déclarent n'avoir jamais accès aux bilans et 34% aux listes. On doit en effet tenir compte du fait que le Bureau d'approbation fait en sorte que ces documents rejoignent chacune des commissions scolaires qui, elles, les reproduisent et distribuent à qui bon leur semble; or les travaux de mesdames Hoa Pham-Dang (1) et Carole de Gagné (2) ont clairement démontré que beaucoup de commissions scolaires n'impliquent pas les enseignants dans le choix des manuels. Elles ne leur distribuent donc pas les bilans et listes; comme 21 de nos 47 interrogés sont des enseignants, les chiffres ci-dessus ne sont pas étonnants: la majorité d'entre eux ont effectivement répondu qu'ils n'avaient jamais accès à ces pièces. La très grande majorité des 26 autres interrogés (dont 24 conseillers pédagogiques) ont répondu qu'ils recevaient «toujours» ces documents.

Des trente-cinq personnes qui reçoivent «parfois» ou «toujours» les bilans, trente les considèrent comme «moyennement» ou «beaucoup» utiles, soit plus de 85%; et des vingt-neuf qui disent recevoir «parfois» ou «toujours» les listes de matériel autorisé, vingt-six, soit 90%, les trouvent «moyennement» ou «beaucoup» utiles. On peut donc conclure que, pour l'ensemble des intervenants, ces documents sont utiles.

Tant pour les bilans que pour les listes, c'est en grande majorité aux conseillers pédagogiques, et aux enseignants qu'ils semblent être utiles, ainsi qu'aux directions d'école, mais cela reste à vérifier puisque nos interrogés étaient presque tous ou enseignants ou conseillers pédagogiques...

(1) La sélection du matériel didactique imprimé au niveau secondaire, Hoa Pham-Dang, D.M.D., rapport de recherche, diffusion publique, 29 janvier 1982, code AE-811102.

(2) Processus de sélection du matériel didactique au primaire, Carole de Gagné, rapport, diffusion publique, 12 janvier 1982, code: AE-820101.

Près de la moitié des intervenants veulent que des informations supplémentaires soient ajoutées sur chacun des ouvrages apparaissant aux bilans, mais à peine un peu plus de la moitié d'entre eux spécifient lesquelles; du côté des listes, onze suggestions sont faites pour en améliorer le contenu. Dans un cas comme dans l'autre, certaines des suggestions sont déjà en vigueur (cotes obtenues, nombre de volumes, présentation par matière et degré); d'autres nous semblent inapplicables (publication des résumés-synthèses, suggestions d'exploitation en classe ou d'utilisation possibles, recommandation d'achat, indications quant au nombre de pages sur tel ou tel sujet). Quant aux autres suggestions, elles pourraient être examinées de plus près si une enquête plus poussée devait démontrer qu'elles rencontrent les voeux d'une bonne partie des utilisateurs des bilans et listes, bien que déjà, certaines d'entre elles aient fait l'objet d'une étude par le B.A.M.D. (nombre de pages, faiblesses, coût des manuels, etc.) (1)

Les commentaires concernant les bilans reprennent tous, en les précisant, certaines des suggestions émises auparavant.

Les commentaires au sujet des listes sont eux d'un autre ordre. Ainsi, l'idée de ne pas fixer «dans le béton» la présentation des listes, mais de «pouvoir y faire des ajouts lorsque nécessaire» nous semble intéressante. Beaucoup d'enseignants ne connaissant pas ces listes, trois des commentaires recueillis sont à l'effet que ces listes devraient être portées à leur connaissance ce qui, en définitive, est du ressort des commissions scolaires comme nous l'avons déjà signalé.

«Fondre liste et bilan», «les mettre en circulation au milieu du semestre» et que toutes les informations concernant un matériel didactique approuvé soient regroupées dans un même document sont sans doute d'excellentes suggestions, mais qui sont malheureusement difficiles d'application pour certaines d'entre elles en partie à cause des implications budgétaires et en partie parce que leur réalisation ne relève pas du ministère de l'Éducation du Québec uniquement.

(1) L'indication du nombre de pages et du coût, entre autres, faisant l'objet de réticences de la part des éditeurs.

Compte tenu de ce qui précède d'une part, des suggestions faites d'autre part lors de la validation de nos questionnaires et de celles recueillies auprès des trois responsables de programme que nous avons consultés et toujours en tenant compte de la réserve émise en introduction au présent rapport relativement au nombre restreint d'interrogés, nous suggérons que, s'il devait y avoir enquête plus approfondie concernant les bilans et listes de matériel didactique, celle-ci comporte les mêmes éléments de question. Un soin particulier devrait être apporté aux aspects suivants:

- la définition des termes utilisés (bilan, matériel de base, matériel complémentaire, etc.);
- les raisons pour lesquelles certaines personnes trouvent peu ou pas utiles ces bilans ou listes;
- la distribution effective de ces documents dans les commissions scolaires: qui les reçoit et pourquoi; cela pourrait aider à préciser davantage la situation quant aux divers processus de sélection du matériel didactique qui sont en usage.

3.2 Le matériel didactique imprimé de base: résumé

Les réponses reçues au sujet des matériels utilisés (question 2.1)* nous permettent de constater que manuels, livres du maître et cahiers d'exercices sont les principaux instruments utilisés, du moins pour les programmes qui faisaient l'objet du sondage et ce, tant au primaire qu'au secondaire. Ces documents sont généralement approuvés en fonction des nouveaux programmes (question 2.2) et quand ce n'est pas le cas, c'est la plupart du temps parce qu'aucun matériel n'est encore approuvé en fonction du programme nouveau en vigueur (question 2.3).

Les titres approuvés (question 2.4), à quelques exceptions près, sont tous utilisés dans les commissions scolaires que nous avons rejointes, cette utilisation variant cependant considérablement d'une commission à l'autre et d'un titre à l'autre aussi.

On peut aussi déduire des témoignages recueillis, que la citation d'objectifs du programme d'études dans les manuels (question 2.5) est une pratique largement répandue et appréciée (question 2.6) par les enseignants bien que, comme nous l'a fait remarquer un des responsables de programme rencontrés, il arrive que la citation des objectifs du programme ne se fasse pas toujours dans un contexte signifiant.

Dans l'ensemble également, les manuels sont accompagnés d'un guide ou livre du maître (question 2.7); ce dernier est utilisé souvent (question 2.8) et considéré par la majorité comme un élément de formation ou de recyclage pour les enseignants (question 2.9) et ce rôle formateur du guide du maître est jugé nécessaire (questions 2.10 et 2.11).

On trouve généralement les matériels approuvés adéquats (question 2.12) au quadruple point de vue de l'approche pédagogique, de la «couverture» des objectifs du programme correspondant, du respect de la pratique enseignante et de la qualité matérielle avec cependant des réserves concernant la mathématique au primaire où les opinions semblent, pour le moins, différer considérablement d'un expert à l'autre. Nous y reviendrons au chapitre traitant de mathématique au primaire.

* Les chiffres entre parenthèses renvoient aux numéros des questions du sondage (annexe I).

Signalons, au passage, qu'en ce qui a trait à la qualité matérielle des volumes, nous avons eu la surprise de constater que, dans plusieurs des commissions scolaires consultées, la pratique qui consiste à renforcer systématiquement la reliure des volumes achetés existe encore.

En ce qui a trait aux cahiers d'exercices (questions 2.14 à 2.19), la situation, chez nos interrogés du moins, n'est pas aussi claire et nette. Les opinions tant sur leur utilisation que leur utilité varient beaucoup et ne sont pas toujours exprimées limpidement. Il y a ceux qui croient à la valeur de l'exercisation et ceux qui rejettent cette approche pédagogique; il y a des commissions scolaires où des conseillers pédagogiques voudraient pratiquement bannir les cahiers d'exercices et où les enseignants en réclament davantage...; il y a des personnes qui croient que les manuels suffisent pour que l'élève fasse tous les apprentissages désirés et d'autres qui ne voient pas comment on pourrait se passer de cahiers d'exercices; il y a ceux qui en voudraient, mais qui trouvent que ça coûte trop cher; enfin, il y a ceux qui pensent que si les manuels intégraient davantage l'évaluation au processus d'apprentissage, les cahiers d'exercices deviendraient de moins en moins nécessaires. Nous y reviendrons dans les recommandations.

Presqu'unanimement, les personnes questionnées jugent «plus adéquat» le matériel didactique imprimé de base d'aujourd'hui par rapport à celui d'avant 1980 (questions 3.1 et 3.2); mais comme l'ont fait remarquer certaines d'entre elles, il existait beaucoup moins de matériel didactique de base à l'ère des programmes-cadre...

Il est très rare d'après nos intervenants que du matériel «nouveau programme» soit acheté, mais non utilisé (questions 3.3 et 3.4).

La situation du «matériel-maison» ressemble à celle des cahiers d'exercices en ce sens qu'elle est plutôt confuse; là également, les opinions sont partagées bien que, dans l'ensemble, on ait répondu que le matériel produit par des maisons d'édition est «plus adéquat» que le matériel produit localement (questions 3.5 et 3.6). Chose certaine, il y a beaucoup de «matériel-maison» en circulation dans les commissions scolaires; on en parle pas toujours à l'aise à cause des droits d'auteur que ces matériels ne respectent pas toujours et sans aucun doute aussi, parce que dans certains cas, ils sont l'occasion d'une activité rémunératrice importante.

Lorsqu'on juge le matériel commercial supérieur aux produits locaux, c'est souvent en se basant sur l'unique aspect matériel (reliure plus solide, présence de couleurs, qualité du papier, etc.) et parfois parce que le manuel produit chez un éditeur serait l'oeuvre d'une équipe de personnes jouissant d'une expérience et d'une compétence éprouvées. Ceux et celles qui placent le «matériel-maison» au-dessus du matériel commercial font surtout valoir sa capacité de répondre ponctuellement à des besoins des enseignants ou des élèves et son adaptabilité aux diverses situations qui peuvent se présenter en classe.

L'opinion suivante d'un conseiller pédagogique résumerait-elle fidèlement l'opinion de la majorité de ses collègues?

> «Le matériel-maison tient compte, dans son contenu, des adaptations ponctuelles et factuelles. Cependant, nous ne retrouvons pas toujours la qualité technique du produit professionnel habituel. Malgré tout, nous pouvons soutenir une telle comparaison, la mauvaise qualité se retrouvant dans les deux situations. Ni l'une ni l'autre ne pourront satisfaire à toutes les exigences. Ces deux modes de production doivent être soutenues.».

C'est un aspect qu'il faudrait approfondir et nous y reviendrons dans les recommandations.

On pense, majoritairement, que la présence de matériel didactique de base a pour conséquence de diminuer le recours à la fabrication de «matériel-maison» (questions 3.7 et 3.8), mais compte tenu de ce qui se dégage dans la section portant sur le «matériel-maison» et de quelques remarques et commentaires des interrogés concernant cette dernière question, il faudrait sans doute vérifier de plus près cette assertion.

Par ailleurs, en ce qui a trait au matériel didactique relié aux programmes d'études pour lesquels nous avons consulté des intervenants, rappelons les aspects les plus importants qui semblent se dégager des réponses recueillies.

- Français, langue maternelle

Tant au primaire qu'au secondaire, la philosophie de «communication» que les programmes d'études préconisent ne semble pas être comprise de la même façon par tous les intervenants.

Un autre élément qui se fait jour à travers les réponses reçues, c'est celui de l'absence de «connaissances» dans le matériel didactique, absence ou carence signalée à plusieurs reprises; les aspects d'ordre cognitifs donc ne seraient pas suffisamment traités dans le matériel disponible, selon plusieurs personnes.

- Mathématique

Comme en français, langue maternelle où la philosophie ou pédagogie de la communication est difficile à... communiquer, l'approche «résolution de problèmes» en mathématique fait... problème.

En ce qui a trait aux mathématiques, cela ne fait que confirmer les constatations déjà faites lors de l'opération d'évaluation du programme de mathématiques au primaire et dans l'avis du C.S.E. qui, en juillet 1985, recommandait «Que le ministère de l'Éducation clarifie l'approche privilégiée par «résolution de problèmes» et s'assure que les enseignants disposent de la formation et des outils nécessaires pour la comprendre correctement et la pratiquer effectivement» (1). Les enseignants et les conseillers pédagogiques reconnaissent les difficultés inhérentes à cette approche et une de leurs associations l'a reflété en publiant un numéro spécial entièrement consacré à la résolution de problèmes (2). Par ailleurs, un conseiller pédagogique de la commission scolaire de Châteauguay, M. Paul Patenaude, lors d'une allocution au panel d'ouverture d'une session qui se tenait à l'Université Laval, le 18 juin 1985, déclarait que les manuels produits pour l'enseignement de la mathématique au secondaire, eu égard au concept de résolution de problèmes, «... ne répondent pas à toutes les attentes des enseignants: - ils sont ou bien trop difficiles pour beaucoup d'élèves, ou bien trop peu stimulants pour d'autres, - on attendait une conception générale plus nouvelle pour répondre au «virage méthodologique» annoncé au moment de la consultation.»

- Sciences humaines

En sciences humaines, le fait que le programme d'études ne soit qu'en application facultative au primaire transparaît dans les réponses recueillies auprès des différents intervenants questionnés: on utilise autant de matériel non approuvé que de matériel approuvé. On se sert abondamment de cahiers d'exercices et de matériel-maison et, somme toute, on semble accorder moins d'importance à ce programme d'études qu'aux autres.

---

(1) L'enseignement des mathématiques à l'école primaire, Avis au ministère de l'Éducation, juillet 1985, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, page 15.

(2) Instantanés mathématiques, volume XXI, Numéro spécial D, 1984-1985, Le point sur... la résolution de problèmes, APAME, 99-5214, 56 pages.

La situation est différente au secondaire où les cinq programmes de sciences humaines sont implantés et où une bonne partie des enseignants sont des spécialistes de matière. Des témoignages recueillis se dégage un aspect important: dans l'ensemble, on ne se plaint pas de la qualité des manuels disponibles, mais on semble désirer avoir accès à plus de recueils de travaux pratiques et déplorer que les quelques-uns qui existent soient inadéquats. Dans ces matières, plus que dans toute autre semble-t-il, les travaux de recherches, d'analyse, etc. revêtent une grande importance et lorsqu'il y a peu de matériel qui en suggère, les intervenants sont portés à en concevoir eux-mêmes. D'ailleurs, dès 1980 alors que le programme d'études en éducation économique était encore en élaboration, on recommandait déjà (!) aux commissions scolaires de développer elles-mêmes du matériel didactique: «Ainsi nous recommandons que:... 11) les commissions scolaires soient incitées à adopter «régionalement» le programme et à développer du matériel pédagogique en conséquence.» (1)

3.3 Le matériel didactique imprimé de base: recommandations

Compte tenu de ce qui précède et en prenant aussi en considération d'autres opinions connues et qui ont cours dans les milieux concernés, nous suggérons que, s'il doit y avoir une recherche plus approfondie sur la situation du matériel didactique de base, celle-ci porte, en priorité, sur les aspects suivants.

- Cahiers d'exercices

Concernant les cahiers d'exercices, il serait intéressant de vérifier si l'opinion qu'on en a ne varie pas considérablement selon la fonction ou le poste qu'on occupe. Par exemple, l'enseignant «pris» quotidiennement dans sa classe avec des impératifs de «performance immédiate», apprécie d'avoir sous la main le plus d'instruments possibles l'aidant à former ses élèves ou, au pire, à les «occuper» pendant qu'il «reprend son souffle», comme le mentionne un enseignant cité plus haut; d'où une tentation très forte de recourir fréquemment aux cahiers d'exercices accompagnés d'un bon «corrigé» facile à utiliser.

---

(1) Rapport soumis au comité ministériel de consultation des programmes socio-économiques, programme d'éducation économique de secondaire V, Secteur des sciences humaines au secondaire, préparé par Monique L. Aubin et Catherine Dupont-Vézina, Québec, le 9 juillet 1980, pages 9 et 10.

Le conseiller pédagogique, de son côté, dispose d'un peu plus de temps et de moyens pour «penser» pédagogie, apprentissage, didactique et cela fait partie d'ailleurs de ses attributions; aussi est-il porté, peut-être, à rejeter cette façon d'apprendre que représente une série d'exercices confinés dans un cahier et à souhaiter que les enseignants recourent à d'autres moyens plus conformes, selon lui, à une pédagogie un peu plus sophistiquée.

Autre aspect concernant les cahiers d'exercices qu'il serait utile de vérifier et qui est relié à ce qui précède: quelle est la situation des cahiers «autorisés» par rapport à ceux qui ne le sont pas? Plus précisément s'avère-t-il que les choix faits par la D.M.D. d'autoriser la conception de cahiers d'exercices pour accompagner les manuels de base dans certains programmes et pas dans d'autres étaient justifiés? Utilise-t-on avec bonheur les cahiers autorisés et perd-t-on son temps lorsqu'on utilise ceux qui ne le sont pas?

Une autre hypothèse reliée aux cahiers d'exercices qu'il serait intéressant mais plus difficile d'explorer davantage, c'est celle de la diminution éventuelle de l'utilisation ou du besoin de cahiers d'exercices au fur et à mesure que seront intégrés aux manuels de base des processus d'évaluation.

Enfin, un concept non négligeable de cette problématique des cahiers d'exercices, c'est celui des coûts supplémentaires qu'ils imposent aux parents et aux commissions scolaires. Il serait sans doute instructif de recueillir plus d'informations et d'opinions à ce sujet.

- Matériel-maison

En ce qui a trait au matériel dit «local» ou «maison», il faudrait préciser quelle place au juste occupe ce type de matériel didactique selon les programmes et les ordres d'enseignement. L'opinion d'un enseignant, rapportée plus haut et qui donne à penser que la pratique de la production locale de matériel didactique se fait couramment lorsque les programmes sont bien implantés et à partir de matériels didactiques commerciaux, relève-t-elle de la naïveté ou décrit-elle bien ce qui se passe dans la réalité à un degré, peut-être, insoupçonné? Est-il exact que, dans certaines matières, certains «matériels-maison» sont plus près de la philosophie des programmes d'études correspondants que ne le sont les matériels commerciaux approuvés? Jusqu'à quel point sont développées les «banques d'activités et de matériel-didactique» en sciences humaines et sciences de la nature dont nous a parlé un agent de développement pédagogique en implantation de programmes? Outre les considérations économiques et les aspects pratiques d'un tel matériel, quelles sont les raisons profondes qui incitent

enseignants, conseillers pédagogiques et autres intervenants des commissions scolaires à produire du matériel didactique localement? Qu'est-ce qui fait que, lorsqu'on accorde la palme à du matériel commercial dans les commissions scolaires plutôt qu'à du matériel local, c'est que, dans bien des cas, le premier est jugé «techniquement» supérieur au second, plutôt que par ce qu'on lui reconnait des qualités pédagogiques indéniables?

- Français, langue maternelle

Il semble important de vérifier en ce qui regarde cette matière s'il est exact, comme certains l'affirment, que peu de gens ont saisi la philosophie ou la pédagogie de «communication» que veulent véhiculer les deux programmes de français, langue maternelle; car si cela s'avérait exact, il faudrait alors se demander comment les enseignants, dans leur classe, parviennent à travailler selon ces programmes et comment des concepteurs de matériel didactique en cette matière arrivent à produire des manuels qui respectent ces programmes. S'il fallait découvrir qu'effectivement peu d'intervenants sont familiers avec cette approche, ne serait-ce pas alors l'indice d'une carence importante au plan du recyclage de ces intervenants, recyclage auquel il faudrait alors s'attaquer avant toute autre tâche?

- Mathématique

Il est déjà prévu que la Direction du matériel didactique fera des démarches pour préciser davantage la perception qu'ont du matériel didactique les enseignants de mathématique du primaire, suite au rapport d'évaluation de leur programme d'études. Ces démarches devraient nous permettre de mieux circonscrire les difficultés reliées à la compréhension et à l'application du concept de «résolution de problèmes», tant au primaire qu'au secondaire. On pourra donc déterminer ensuite s'il y a lieu de pousser plus avant l'enquête sur le matériel didactique pour cette matière.

- Sciences humaines

Au primaire, il faut attendre, sans doute, que le programme soit obligatoire pour retourner voir ce qui se passe du côté du matériel didactique. Au secondaire, l'effort devrait porter sur la précision des besoins en terme de cahiers d'exercices ou de travaux pratiques et la détermination des moyens pour y répondre dans les plus brefs délais, la subvention de logiciels en ce domaine en étant un parmi d'autres.

3.4 Autres considérations

Le sondage effectué nous a permis de recueillir un certain nombre d'autres points de vue et opinions sur des sujets qui ne faisaient pas directement partie de notre mandat, mais qui n'en sont pas moins intéressants. Nous les livrons ici en suggérant que les auteurs d'une éventuelle recherche plus poussée, examinent la possibilité d'inclure ces préoccupations ou suggestions dans leur questionnaire.

Ainsi des personnes d'une commission scolaire nous ont fait part de l'intérêt certain que représenterait pour les enseignants un matériel didactique de base qui intégrerait, au primaire, les notions et objectifs des programmes d'études en français, langue maternelle, sciences humaines et formation personnelle et sociale. A défaut de manuels, un guide du maître qui réussirait ce tour de force constituerait, selon ces répondants, un instrument de grande valeur.

Evidemment, il s'est trouvé beaucoup d'intervenants qui ont déploré le fait que les manuels approuvés soient faibles au point de vue du quatrième critère intermédiaire des devis touchant à l'évaluation des apprentissages. C'est là une question d'autant plus importante que -comme on l'a signalé déjà antérieurement- un certain nombre d'intervenants dans le milieu croient que les cahiers d'exercices deviennent beaucoup moins utiles lorsque le manuel est bien fait au plan de l'évaluation.

En ce qui a trait à l'évaluation pour approbation des matériels didactiques de base, il faut signaler qu'un certain nombre d'interrogés ont mis en doute les méthodes et grilles utilisées par les évaluateurs. Certains nous ont même suggéré de procéder à une seconde évaluation après que le matériel didactique de base, approuvé temporairement dans un premier temps, aura été utilisé pendant un an ou deux dans des commissions scolaires; évidemment, cette suggestion comporte des conséquences que ses auteurs n'avaient pas évaluées, mais elle témoigne de la préoccupation de certains intervenants du milieu scolaire de disposer d'un matériel didactique vraiment très conforme à leurs besoins. Dans le même ordre d'idées, nous avons pu constater que plusieurs commissions scolaires se sont construit des instruments d'évaluation de matériel didactique (1) pour la sélection du meilleur manuel possible pour leurs élèves; la comparaison de ces «grilles» avec celles utilisées pour l'évaluation en vue de l'approbation pourraient mener à vouloir en connaître davantage sur le processus de sélection des manuels en milieu scolaire et sur les critères qui guident les évaluateurs locaux.

---

(1) Ces instruments s'inspirent souvent de ceux conçus par Madame Francine Benoît de la D.M.D., quand ils n'en sont pas des copies presque conformes.

4. LES SUITES

4.1 Au plan méthodologique

Si la présente opération doit être suivie d'une autre de plus grande envergure, nous suggérons qu'au plan strictement méthodologique une attention particulière soit apportée, entre autres choses, aux aspects suivants:

- préciser davantage les cibles visées par les questionnaires;
- bien définir certains termes tels «bilans», «de base», «complémentaire» etc.;
- fournir plus de suggestions de réponses;
- bâtir le ou les questionnaire(s) de telle manière qu'on puisse distinguer les faits des opinions.

4.2 Au plan du contenu

Quant au contenu d'une recherche plus approfondie, outre les éléments signalés déjà dans les recommandations au chapitre précédent, un certain nombre de sujets pourraient être ajoutés à ceux déjà retenus dans ces recommandations. Entre autres, on pourrait sonder l'opinion des intervenants du milieu sur les sujets suivants:

- la diminution ou non des stéréotypes et de la discrimination dans les manuels;
- la durée de vie (matérielle) d'un manuel;
- les manuels en regard de l'implantation des programmes d'études;
- les carences actuelles de matériel didactique;
- etc.

Ces aspects du matériel didactique et d'autres encore se retrouvent dans quatre questionnaires sous forme de documents de travail, qui ont été soumis, pour validation, à des parents, des administrateurs, des enseignants et des conseillers pédagogiques de la région de Trois-Rivières. Les résultats précieux de cette validation ainsi que le contenu même des questionnaires devraient donc, à notre avis, être investis dans une recherche ultérieure.

ANNEXE I

ANNEXE I

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Vous travaillez au:

- ☐ primaire 1 2 3 4 5 6 (encercler)
- ☐ secondaire I II III IV V (encercler)
- ☐ secondaire professionnel II III IV V VI (encercler)

Dans le ou les domaine(s) suivant(s):

- ☐ Français, langue maternelle
- ☐ Mathématique
- ☐ Sciences humaines (primaire)
- ☐ Éducation économique
- ☐ Histoire générale
- ☐ Histoire du Québec et du Canada
- ☐ Géographie générale
- ☐ Géographie du Québec et du Canada

À titre de:

- ☐ Enseignant(e)
- ☐ Élève
- ☐ Conseiller(e) pédagogique
- ☐ D.S.E.
- ☐ Autres, précisez _____
- ☐ Coordonnateur(trice) enseignement
- ☐ Président(e) association
- ☐ Directeur(trice) d'école
- ☐ Parent

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Les BILANS D'APPROBATION du matériel didactique de base

1.1.1 Avez-vous accès régulièrement à ces bilans?
(ils sont distribués 3 fois par année)

- ☐ jamais
- ☐ parfois
- ☐ toujours

1.1.2 Sont-ils utiles?

- ☐ pas du tout
- ☐ un peu
- ☐ moyennement
- ☐ beaucoup

1.1.2.1 Si oui, à qui?

_____

_____

_____

_____

1.1.3 Souhaiteriez-vous que soient ajoutées d'autres informations sur chacun des ouvrages approuvés?

- ☐ oui
- ☐ non

1.1.4 Si oui, lesquelles?.....

_____

_____

_____

_____

_____

_____

1.1.5 Commentaires:

_____

_____

_____

_____

1.2 Les listes annuelles de matériel didactique autorisé

1.2.1 Avez-vous accès à ces listes?
(la dernière est parue en novembre '85)

☐ jamais

☐ parfois

☐ toujours

1.2.2 Sont-elles utiles?

☐ pas du tout

☐ un peu

☐ moyennement

☐ beaucoup

1.2.2.1 Si oui, à qui?

_____

_____

_____

_____

1.2.3 Quelles améliorations voudriez-vous qu'on y apporte?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

1.2.4 Autres commentaires?

_____

_____

_____

_____

2. LE MATÉRIEL DIDACTIQUE IMPRIMÉ DE BASE

2.1 Quel matériel didactique imprimé de base est principalement utilisé avec les élèves dans votre commission scolaire? *

- ☐ manuel de l'élève
- ☐ livre ou guide du maître
- ☐ cahier d'exercices
- ☐ fiches
- ☐ matériel maison
- ☐ _____
  (autres, précisez)

* Vous pouvez cocher une ou plusieurs cases.

2.2 Le matériel imprimé de base qui est utilisé, est-il approuvé en fonction des nouveaux ou des anciens programmes d'études?

- ☐ nouveaux
- ☐ anciens
- ☐ pas approuvé

2.3 Pourquoi choisir du matériel didactique en fonction des anciens programmes?

☐ aucun "nouveau" matériel n'est disponible

☐ nouveau existe, mais ne convient pas parce que:

_____

_____

☐ nouveau existe, mais n'est pas disponible chez nous

☐ autre(s) raison(s), préciser: _____

_____

_____

2.4 Quel(s) est ou sont le(s) titre(s) du ou des matériel(s) imprimé(s) de base utilisé(s) dans votre commission scolaire?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2.5 Les manuels de l'élève qui sont utilisés, citent-ils parfois textuellement des objectifs du programme correspondant?

☐ oui ☐ non

2.6 Si oui, ce procédé est-il apprécié par les enseignant(e)s?

☐ oui

☐ non

☐ ça leur est indifférent

2.7 Les manuels qui sont utilisés, comprennent-ils un guide du maître?

☐ oui ☐ non

2.8 Si oui, est-il utilisé?

☐ jamais

☐ rarement

☐ parfois

☐ souvent

☐ toujours

2.9 Considérez-vous ce guide ou livre du maître comme un élément de formation ou encore de perfectionnement pour les enseignant(e)s?

☐ oui ☐ non

2.10 Est-il nécessaire que le guide ou livre du maître s'efforce de "former" les enseignant(e)s?

☐ oui ☐ non

2.11 Commentaires:

_____

_____

_____

_____

2.12 Le matériel didactique de base qui est utilisé, est-il adéquat au plan de:

a) son approche pédagogique (respect des orientations du programme, présence d'une démarche d'apprentissage, intégration des contenus ou processus de développement des habiletés et attitudes, etc.)?

☐ oui ☐ non

b) sa façon de "couvrir" les objectifs et contenus du programme d'études (majeure partie des objectifs obligatoires traitée, majorité des contenus notionnels abordés, contenus actuels. etc.)?

☐ oui ☐ non

c) son respect des conditions de la pratique enseignante (tient compte du temps prescrit pour l'enseignement de cette matière, des ressources disponibles, du rôle de l'enseignant, etc.)?

☐ oui ☐ non

d) sa qualité matérielle (reliure, présentation graphique, visuelle, mise en page, etc.)?

☐ oui ☐ non

2.13 Commentaires:

_____

_____

_____

_____

2.14 Le matériel de base qui est utilisé, comprend-t-il des cahiers d'exercices?

☐ oui ☐ non

2.15 Par rapport au manuel, ces cahiers d'exercices sont-ils utilisés?

☐ moins que le manuel?

☐ autant que le manuel?

☐ plus que le manuel?

2.16 Pourquoi?

_____

_____

_____

_____

_____

2.17 Selon vous, utilise-t-on aujourd'hui plus ou moins de cahiers d'exercices qu'avant 1980 (avant la parution des nouveaux programmes)?

☐ plus

☐ moins

☐ inchangé

2.18 À votre connaissance, utilise-t-on des cahiers d'exercices autres que ceux vendus avec le manuel de base utilisé?

☐ oui ☐ non

2.19 Si oui, pourquoi?

_____

_____

_____

_____

3. AUTRES QUESTIONS

3.1 De façon générale, trouvez-vous le matériel didactique de base imprimé d'aujourd'hui PLUS ADÉQUAT ou MOINS ADÉQUAT que celui d'avant 1980 (avant les nouveaux programmes)?

☐ plus adéquat

☐ moins adéquat

☐ pas différent

3.2 Commentaires:

_____

_____

_____

_____

_____

3.3 Existe-t-il du matériel didactique de base imprimé ("nouveaux programmes") acheté par votre commission scolaire, mais non utilisé dans les classes visées?

☐ oui ☐ non

3.4 Si oui, pourquoi?

_____

_____

_____

_____

3.5 De façon générale, croyez-vous que le matériel didactique de base imprimé, fabriqué par les enseignants eux-mêmes (matériel-maison) est plus adéquat que le matériel produit par des maisons d'édition?

☐ plus adéquat ☐ moins adéquat ☐ tout aussi adéquat

3.6 Commentaires:

_____

_____

_____

_____

3.7 La présence de matériel didactique de base dans votre commission scolaire a-t-elle pour conséquence de diminuer le recours à la fabrication de "matériel-maison"?

☐ pas du tout

☐ un peu

☐ beaucoup

3.8 Commentaires:

_____

_____

_____

_____

3.9 Avez-vous d'autres remarques ou commentaires à formuler concernant le matériel didactique de base?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Merci